

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 30 novembre 2018

Stratégie climat de l'Union européenne : l'AFCCRE appelle à un budget européen cohérent avec les ambitions affichées

A la veille de la COP 24 (Katowice 3-14 décembre 2018), la Commission européenne a dévoilé sa vision d'un avenir neutre pour le climat à l'horizon 2050 qui tente d'inscrire l'UE dans la droite ligne de l'objectif de l'accord de Paris de maintenir l'accroissement de la température bien en deçà de 2°C et de poursuivre les efforts pour la contenir à 1,5°C.

La stratégie à long terme met en débat les options disponibles pour les États membres, les entreprises, les autorités locales, les citoyens et étudie la manière dont celles-ci peuvent contribuer à la modernisation de l'économie et améliorer la qualité de vie des Européens. Elle vise à garantir que cette transition soit socialement juste et qu'elle permette d'accroître la compétitivité de l'économie et de l'industrie de l'UE sur les marchés mondiaux, en assurant des emplois de qualité et une croissance durable en Europe.

Les axes stratégiques identifiés par la Commission qu'il s'agisse de l'efficacité énergétique, du déploiement des énergies renouvelables, du développement d'une mobilité propre, sûre et connectée, de la compétitivité industrielle et l'économie circulaire, des infrastructures et interconnexions appellent un engagement et des investissements massifs des autorités locales et régionales de toute l'UE. Leur rôle est d'ailleurs souligné à plusieurs reprises dans le document de la Commission qui note également la nécessité d'accompagner les populations et les territoires les plus fragiles.

Ronan DANTEC, Sénateur, Conseiller municipal de Nantes, Porte Parole Environnement, climat et développement durable de l'AFCCRE, rappelle combien l'action conjointe de l'Union, des Etats et des territoires est et sera déterminante dans cette transition et qu'à l'occasion de la COP 24, ces derniers seront une nouvelle fois mobilisés pour favoriser des engagements ambitieux de la part des Etats et valoriser leurs actions.

Alors que les besoins pour relever les défis climatiques et changer d'échelle sont colossaux, notamment en termes d'investissements et que ces derniers sont dans une large part portés par les collectivités territoriales, **Ronan DANTEC** souligne « le besoin de disposer d'un budget européen qui soit à la hauteur et en cohérence avec l'ambition portée par l'UE, mais également de développer des dispositifs adaptés à l'action des collectivités territoriales».

Le vote récent du Parlement européen sur le cadre financier post 2020 va dans le sens d'une meilleure prise en compte des défis auxquels les territoires et les citoyens sont confrontés, mais les discussions au sein des Institutions européennes sont loin d'être finalisées et les Etats membres réunis au Conseil, en particulier la France, doivent faire preuve d'ambition et de courage alors que se tiendront prochainement les élections européennes et que le projet européen est questionné voir rejeté par une part croissante de la population.

Contacts AFCCRE :

Sabine MARTORELL : sabine.martorell@afccre.org

AFCCRE

www.afccre.org | 20 rue Alsace Lorraine 45000 Orléans France

E-mail : ccrefrance@afccre.org | Tél : +332 38 77 83 83